

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGES CONDITIONNELS

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie procèdera à l'étude d'une demande d'autorisation d'usages conditionnels, lors de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances, au 1370 rue Notre-Dame à Lavaltrie.

La demande d'autorisation d'usages conditionnels, présentée par Les constructions Tremblay et Laplante inc. pour l'entreprise Julia Wine a pour but, sur les lots 4 287 006 et 4 666 758 (entre le 250 rue Notre-Dame et la terrasse Carillon), d'implanter un centre viticole qui comporte des activités d'entreposage, de fabrication, d'embouteillage et de vente au détail du vin et de produits dérivés, ainsi qu'un restaurant et une salle de réception, d'exposition et de spectacle avec une scène, une terrasse et un quai.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre, relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 1^{er} mai 2017.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 12^e jour du mois d'avril deux mille dix-sept.

Madeleine Barbeau, greffière